

Le patronat et le pouvoir sont en échec quant à leur tentative d'acceptation et de renoncement qu'ils escomptaient faire admettre par les travailleurs....

L'objectif est d'exercer une pression négative sur la rémunération de la force de travail.

Pour ce faire, il y a à cela plusieurs moyens, dont l'attaque aux salaires, au droit à la santé, à l'emploi, etc...

Rien d'étonnant alors que déferlent sur les femmes des pressions économiques et idéologiques, destinées à nier la valeur de la force de travail des femmes ainsi que leur droit au travail.

L' E M P L O I . . .



C'est dans ce domaine que l'offensive est la plus violente. Alors que la pression économique conduit nécessairement les femmes à la recherche d'un emploi et dans le même temps la légitimité pour les femmes d'occuper un emploi salarié, est contesté par le pouvoir et le patronat; le chômage frappe les femmes d'abord.

L E S S A L A I R E S

restent encore, tous en dessous de la moyenne de ceux des hommes. L'écart s'élargit au lieu de se réduire !

SMIC, bas salaires sont le lot dans la plupart des emplois féminins.

Dans leur travail, outre les salaires, les qualifications et les promotions occupent une place importante des discriminations dont les femmes sont l'objet.

A l'entreprise, sur la localité, dans le département, ces questions doivent être mises sur le devant de la scène.

Pour les dénoncer et pour l'action, déjà certaines de nos organisations ont édité les cahiers "POUR VIVRE ET TRAVAILLER EN PLEINE EGALITE"!!

Mais dans l'entreprise, le service, pourquoi ne pas dresser la liste noire des inégalités, mais aussi dénoncer l'offensive idéologique dont les femmes sont la cible.

Anne-Marie Peysson, Eve Ruggiéri, Annie Girardot, Evelyne Page, etc... toutes à leur manière s'agitent à qui mieux mieux pour dévoyer les femmes. Aujourd'hui les femmes "salariées" sont un tel enjeu que les subtilités les plus sordides sont utilisées envers elles.

N'y-a-t-il pas nécessité de notre part à dénoncer avec plus de force le contenu et la manière dont le patronat et le pouvoir s'adressent aux femmes.





Regardons d'un peu plus près les mêmes femmes ou ceux qui parlent pour les femmes se retrouvent dans la presse écrite, la radio, la télévision..

1ER EXEMPLE : PRESSE FEMININE

En janvier 1978, naissent deux mensuels : "F. MAGAZINE", du groupe "EXPANSION" et "DES FEMMES EN MOUVEMENTS", à rattacher à la "LIBRAIRIE DES FEMMES", au groupe "PSYCHANALYSE ET POLITIQUE" issu du M.L.F.

Tous deux sont faits par des femmes, pour des femmes. Ils peuvent attirer, plaire différemment. Ils existent parce que leurs créatrices tablent sur l'aspiration des femmes à se retrouver, à se regrouper, à échanger des expériences. Mais ces aspirations, ces paroles de femmes, qu'en font-ils?

La question se pose aussi pour les hebdomadaires féminins (animés par des hommes et des femmes).

"F. MAGAZINE" est vite apparu pour ce qu'il est : à côté d'une forme "moderniste-féministe", il apparaît avec évidence qu'aux porte-paroles de la droite, à ses femmes, il ne manifeste aucune hostilité. C'est la grande union des femmes. Et les femmes de la majorité reprennent avec délectation le thème. C'est Madame VEIL qui déclare que trop de clivages politiques séparent quelquefois les hommes et pas les femmes.

Quant au mensuel "DES FEMMES EN MOUVEMENTS", qui tient à se présenter d'emblée comme une revue ancrée dans les luttes des femmes - il se révèle assez curieusement tout de suite plus que discret sur le pouvoir en France, et appellera en 1977 clairement à l'abstention, renvoyant dos à dos gauche et droite. Alors, luttes de femmes, contre quoi, contre qui, pour quoi ? Parole de femme, pour quoi faire ?

TOUT EST LA ! AVEC LA C.G.T. DONNONS LEUR LA PAROLE, TRANSFORMONS LA PAROLE EN ACTION !
DANS NOS CAHIERS DE REVENDICATIONS DEPISTONS LES INEGALITES.

Depuis l'arrivée de Giscard au pouvoir et l'aggravation de la crise, la presse féminine et familiale apporte toute sa contribution pour justifier, aux yeux des femmes et des familles, la politique d'austérité et de régression sociale du pouvoir, elle ne ménage pas ses

efforts pour, si possible, faire mettre en oeuvre cette politique par les victimes elles-mêmes. Pour arriver à ses fins, elle emploie deux tactiques: donner la parole aux membres du gouvernement, pour les faire valoir et leur permettre de s'expliquer, et prodiguer aux femmes une série de conseils dans la façon d'organiser leur vie quotidienne.

Un exemple tout récent en donne une illustration frappante. Le magazine "Parents" consacre en exclusivité six pages aux déclarations-programmes de six ministres : Pasquier et Beullac, Barrot, D'ornano, Pelletier et Lecat.

"PARENTS" coincide aussi par le contenu avec les thèmes giscardiens : "La croissance sobre", "le passage de la quantité à la qualité", "le nouvel art de vivre", l'adaptation à l'évolution du monde", "l'effort de modération", "la responsabilité" de chacun. C'est Beullac qui remet en cause la médecine scolaire, estimant qu'aujourd'hui la grande majorité des parents est apte à jouer un rôle accru dans la surveillance de l'état de santé de leurs enfants et le doit", qui justifie l'abandon unilatéral au seul profit du patronat de la formation professionnelle des jeunes.

C'est encore Beullac qui justifie l'austérité à l'école par "la crise mondiale qui nous oblige à une plus grande discipline budgétaire".

C'est Barrot qui justifie les coups portés à la Sécurité Sociale, ose parler des "excès de nourriture" et se réjouit à la pensée que "cette période de croissance sobre doit nous faire retrouver un nouvel art de vivre, nous faire réapprendre les voies écologiques de la santé".

C'est d'Ornano qui justifie les restrictions de chauffage, car "c'est meilleur pour la santé" et qu'il nous faut "reprendre les bonnes habitudes d'économie d'autrefois".

Dans le numéro d'octobre de "PARENTS", c'est Beullac, seul, qui a la parole pour insister sur la nécessité à l'école d'un certain consensus : "on a besoin du consentement des parents, de leur approbation, de leur soutien". Et il se plaint que les "parents ne sont pas assez conscients des difficultés qui attendent leurs enfants demain, et de la nécessité qu'il y a de les réparer".

C'est une démarche spécifique et concertée pour adapter le discours général aux préoccupations des femmes et des familles. Chaque Ministre, dans son domaine fait déboucher sur le concret la philosophie du pouvoir giscardien, et donne les conseils appropriés. Poussant plus loin l'intervention dans la vie privée des femmes, les journaux féminins sont remplis de conseils et de recommandations pour les aider à "aménager la pénurie", comme le dit si bien "FEMME PRATIQUE". C'est un appel direct à participer à l'austérité, elles seront rendues responsables de l'aggravation de la crise, si elles n'organisent pas elles-mêmes les sacrifices de toute la famille suivant les modèles très stricts : réduire son alimentation, surtout la viande, se priver de chauffage, se soigner moins, consommer moins ("Faut-il jeûner

Un travail quand je veux travailler c'est la liberté.



Kelly

mes songes



pour être mieux", dans "MARIE-CLAIRE", "Nos grands-parents n'avaient ni gaz, ni électricité, ni fuel... voici leurs meilleurs secrets remis au goût du jour" dans "PARENTS" de "Mode : quand on n'a pas d'argent, on a des idées" dans "ELLE"; "Traquer le médicament partout où il se trouve" dans "MARIE-FRANCE").

Confrontons ce discours lénifiant aux faits

DES CHIFFRES

En 1975 205 000 femmes étaient au chômage

En 1981 1 million, soit 5 fois plus

Répartition des femmes dans les différentes catégories socio-professionnelles

(source recensement INSEE)
(en %)

OUVRIÈRES :	22,4
- contremaitres	5,9
- ouvrières qualifiées	13,5
- ouvrières spécialisées	26,8
- manœuvres	38,1
EMPLOYÉES	63,9
CADRES MOYENS :	45,2
PROFESSIONS LIBÉRALES	
CADRES SUPÉRIEURS	23,2
- prof. libérales	22,2
- professeurs	47,0
- ingénieurs	4,4
- cadres supérieurs	17,1

Pourcentage de femmes salariées

(en %)

1954	31,6
1962	33,3
1968	34,2
1975	37,3

Croissance de l'emploi salarié

(en %)

	Féminin	Total
De 1954 à 1962	+ 754,3 (1)	+ 1637,7
		46,06 %
De 1962 à 1968	+ 664,9	+ 1596,3
		41,65 %
De 1968 à 1975	+ 1220,3	+ 1967,8
		62,01 %

SALAIRES

78% des femmes gagnent moins de 2 800 F par mois !!!

Les femmes travailleuses du réaffirmeront , à l'occasion de
LA JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES leur volonté de :

VIVRE et TRAVAILLER dignement et en pleine égalité

Les femmes salariées , sensibles aux discriminations , aux inégalités et injustices sociales , exigeront:

- Un droit réel au travail ,
- Le respect de la loi sur l'égalité des salaires ,
- Des salaires et pensions décents permettant de satisfaire leurs besoins ,
- Les 35 H payées 40 H
- La retraite à 55 ans ,
- La 5 è semaine de congé ,
- La reconnaissance de l'équivalence des diplômes et des qualifications (indépendem-
ment du sexe ou de la nature de l'emploi)
- La mise en place d'un dispositif permettant de mettre en échec les tentatives d'imposer
et d'organiser la précarisation de l'emploi du style « travail à temps partiel » ,
« contrat à durée déterminée » ,
- Droits légaux conventionnels pour tous les salariés
- La suppression des inégalités résultant de l'impôt sur le revenu et notamment dans les
familles où la femme exerce une activité salariée

- Un véritable accès à une formation professionnelle complète et de qualité leur permet-
tant d'accéder à tous les emplois et à toutes les responsabilités.

- L'arrêt des brimades , vexations , insultes
- Le respect de leur dignité ,
- La réduction des cadences
- La stricte réglementation du travail de nuit.

- Le respect et l'extension des droits syndicaux et l'attribution d'un heure d'information
mensuelle payée

- La satisfaction des besoins sociaux dans les domaines de l'habitat , de l'enseignement,
du cadre de vie , des équipements sociaux collectifs , crèches , maternelles,
haltes garderies , etc... , des logements décents accessibles à tous.

- Le relèvement des primes familiales avec attribution dès le 1 er enfant
- Le congé maternité porté à 18 semaines minimum et remboursé à plein salaire
- L'ouverture dans tous les centres hospitaliers de centres de planification des nais-
sances et de centres d'interruption volontaire de grossesse ayant une capacité
et une qualité d'accueil correspondant aux besoins
- Le remboursement par la Sécurité Sociale de l'I.V.G.
- L'attribution de plein droit sur justification médicale de jours payés au père ou à la mère
pour soigner un enfant malade....etc.....

CONCERNÉE PAR CES REVENDICATIONS , JE SIGNE:

Observations ou suggestions au niveau de l'entreprise	NOM	SIGNATURE

i

o
v
e
r

a
t

e

.

G

.

T